

# IMMO-INTERACTIF®

Les notaires garants du meilleur prix et de la plus grande sécurité...

Vendre un bien immobilier, cela peut relever du casse-tête. Prix «tirés» vers le bas, lenteur des tractations, mauvaises surprises quand vient le temps de signer le compromis de vente... Faisant ce constat, les notaires français ont mis en place, sur leur site immobilier.notaires.fr, un concept numérique innovant conjuguant sécurité, transparence, rapidité et efficience de l'ajustement des prix : Immo-interactif®.

## Immo-interactif®, c'est quoi ?

Créé en 2002, Immo-interactif® est une salle des ventes virtuelle sécurisée, où les vendeurs viennent proposer un bien et les acheteurs faire une offre correspondant à la somme qu'ils sont disposés à investir pour l'acquisition de ce bien. Ce processus de «mise en compétition» de plusieurs offres concurrentes n'a que des vertus et, parmi celles-ci, une qui n'est pas des moindres : l'ajustement naturel des prix par l'émulation des acheteurs. Dans un processus de vente classique, vous fixez un prix standard : mais qui vous dit qu'un acheteur ne serait pas en mesure de vous proposer une somme supérieure ? Seule la rencontre de l'offre et de la demande vous permet d'être certain que votre bien n'est en réalité pas sous-évalué au regard de ce que d'autres seraient prêts à investir pour l'acquérir.

## Rapide et efficace

Immo-interactif®, c'est également l'une des meilleures solutions pour augmenter ses chances de vendre un bien rapidement. En France, le délai de vente moyen

d'une maison ou d'un appartement est de cent jours. Avec Immo-interactif®, il n'est que de quarante-cinq jours. La gestion de la vente et de la publicité faite autour de celle-ci est par ailleurs entièrement prise en charge : les propositions enregistrées sur Immo-interactif® sont systématiquement promues dans un panel choisi de médias internet et papier, parmi lesquels SeLoger.com, Logic-Immo.com, Immobilier.notaires.fr, Figaro Immo, Ouestfrance-immo, Le Bon Coin... Les visites de votre bien sont organisées selon vos disponibilités : elles peuvent être individualisées, sur rendez-vous ou groupées sur des plages horaires que vous définirez.

## En toute sécurité...

«En tant que notaires, nous entamons l'analyse juridique du dossier de vente dès la prise de contact avec un client potentiel. Toutes les pièces que nous recueillons, titres de propriétés, différents règlements de copropriétés, autorisations d'urbanismes et permis, tous documents devant être fournis dans le cadre de la loi Alur : tout cela est totalement accessible sur le site Immo-interactif® aux personnes



prenant part à la vente.» précise M<sup>e</sup> Monjeaud, notaire du Rhône. «Pour faire une offre, il faut d'abord solliciter un agrément, que les notaires ne remettent qu'à ceux qui ont visité le bien et peuvent attester d'une volonté sérieuse d'investir. Tout cela se fait en totale transparence. Ce protocole sécurise à la fois le vendeur et l'acheteur et chacune de ces étapes est supervisée par l'expertise juridique et technique d'un notaire.»

## ... et en toute connaissance de cause

Rapide et efficace, Immo-interactif® est l'outil des acheteurs et des vendeurs avertis. En 2020, plus d'un millier de ventes ont transité par cette plate-forme. Disposant désormais d'un système d'offres descendantes, Immo-interactif® permet de mettre en vente ou d'acheter absolument tous types de biens, des plus classiques aux plus rares, et toujours en toute connaissance de cause. Un outil qui vous évitera les mauvaises surprises, en vous assurant d'être parfaitement informé des tenants et aboutissants de la transaction à laquelle vous participez et en assurant la détermination d'un prix juste : tout ce que l'on attend d'une vente immobilière, en somme.



**VENDEZ DANS LES MEILLEURES CONDITIONS GRÂCE À IMMO-INTERACTIF® !**

**Ayez le réflexe notaire !**  
[www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr)

